



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

PV N°85 CS/20

REUNION du 21/12/ 2021

PRESENTS : MM. LECOUR B. - FAORO P. – FREREJACQUES A. – DA SILVA S. – PAGANT JM.

I- SENIORS

Avec l'accord des deux clubs, les matches de Coupe peuvent se jouer du 12 Décembre au 23 Janvier 2022, même en semaine.

Devant le nombre important de match remis la CS décide d'avancer les matches des 16èmes de finale des coupes de Côte D'Or du 30/01/2022 au 23/01/2022.

Inscription en D4 niveaux bas possible jusqu'au 08/02/2022.

1.1 D4 NIVEAUX HAUT

La Commission établit la liste provisoire des clubs pouvant évoluer en D4 niveau haut.

Cette liste est établie :

- Sous réserve des dossiers en cours.

3 groupes de 6, soit les 2 premiers de chaque groupe et les 4 meilleurs 3^{ème} :

TOUILLON – USSE 3 – CHENOVE – SOMBERNON-GISSEY 2 – AFRIQUE FD – TILLENAY – POUILLY BSK – UCCF 3 – LACANCHE 2 – EF VILLAGES 3 – DIJON DINAMO 2 – OUGES 2 – AUXONNE 2 - BELAN – MORVANDELLE – VOUGEOT 2 – FCNCS 3 – MAREY 2 ou MAGNY/TILLE.

AUXONNE CS 3, 2^{ème} du groupe G, ne peut accéder au niveau Haut suite à l'accession de AUXONNE CS 2.

1.3 MATCH REMIS du 05/12/2021

Les clubs, dont une équipe senior aura deux matches de retard sur le calendrier en cours ou auront annulé deux rencontres d'une même équipe sur leurs terrains, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de nouvelle indisponibilité du terrain

principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le district). Ce terrain de remplacement pourra être un terrain de même niveau, à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.

Clubs ayant annulé deux rencontres sur leur terrain ou reporté 2 fois le même match :

D2 A LONGVIC 2 - prochain match le 30/01/22.

D2 B ECHENON – prochain match le 30/01/22.

D2 B CHAMPDOTRE /LONGEAULT le 30/01/22.

D3 A ST EUPHRONE – prochain match le 06/02/22.

D3 B CCOF – prochain match le 20/02/22.

D1

Match 23627853 ENT AIFC – ST JEAN DE LOSNE 2 le 15/01/22.

D2 B

Match 23628223 FCLA – ST APOLLINAIRE 3 le 30/01/22.

II – CHAMPIONNAT FOOT-ENTREPRISE

2.1 MATCH REMIS

Match 24087696 CHALLENGE MEUNIER ENSEIGNANTS – DIJON JURISTES du 11/12/21 se jouera le 16/04/22.

Match 24087699 CHALLENGE MEUNIER LA CHARTREUSE – ASPTT du 18/12/21 se jouera le 26/02/22.

A COMPTER DE CE JOUR, AUCUN MATCH NE POURRA ETRE REPORTE QUELQUE SOIT LA RAISON.

IV. FUTSAL

4.1 MATCHS REMIS

Match 24059846 D1 FUTSAL CLENAY 2 – GRESILLES FC du 17/12/2021 remis suite à un cas de COVID (le district remet systématiquement les matchs suite à un seul cas depuis le début de saison) se jouera obligatoirement à huit clos le 30/12/21 à la salle SELLENET à 20h00.
2 délégués seront désignés sur ce match.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football

Le Président : LECOUR B.

Le secrétaire de séance : DA SILVA S.

